

# Commune de DOHEM

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 23 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 23 du mois de janvier s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, le conseil municipal de DOHEM, dûment convoqué le 18 janvier 2024, sous la présidence de Luc AZELART, 3<sup>ème</sup> adjoint.

**Etaient présents** : Eugéna RITAINE, Luc AZELART, Nelly MINET, Frédéric LELEU, Dorothée ANNEBICQUE, Roseline GUILBERT, Joseph CARLIER, Adrien DILLY.

**Etaient absents excusés** : Etienne DILLY procuration à Adrien DILLY.

**Absents non excusés** : David DAMBRUNE, Michelle LEFEBVRE.

**Secrétaire de séance** :

**Assistaient également** : Céline COQUET et Angélique BROUSSART

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

Point à ajouter à l'ordre du jour, délibération modifiant l'emploi d'adjoint administratif pour le recrutement d'Angélique BROUSSART

## **1- Ligne téléphonique et internet de l'école : passage à la fibre**

La ligne téléphonique est en panne depuis plusieurs semaines. L'opérateur Orange explique un problème de vandalisme et de fils de cuivre volés. Le système internet étant un vieux routeur, l'opérateur nous conseille de passer à la fibre.

Le conseil propose de demander une proposition de prix à Orange.

## **2- Problème lignes téléphoniques des pompes de refoulement**

En cas de dysfonctionnement des pompes de refoulement, celles-ci doivent déclencher un appel téléphonique sur le téléphone de la mairie et sur un téléphone portable.

Le système ne fonctionne plus depuis longtemps car tout le système est obsolète et les pièces de rechange sont introuvables.

## **3- Sinistre cloche de l'église**

Suite à l'orage dans la nuit du 31 décembre 2023, les cloches de l'église ne sonnaient plus. Une intervention de la société Paschal a été demandée. Le coffret beffroi est endommagé. Son remplacement s'élève à 1 855,98 €.

Une déclaration de sinistre a été faite à l'assurance, la franchise s'élève à 340,65 €.

Le conseil accepte de faire faire les réparations.

## **4- Délibération pour création d'un poste de rédacteur**

OK à l'unanimité 9 voix pour

## **5- Questions et informations diverses**

LA explique que plusieurs pompes de refoulement sont en mauvais état et qu'il va falloir remédier aux problèmes. Il y a pas mal de dépenses à engager. Des devis vont être demandés.

Il lit le rapport de visite de la station d'épuration qui a été effectuée en novembre par le Conseil Départemental.

L'union musicale s'est installée dans l'ancien logement communal pour y faire ses répétitions.

LA explique qu'il y a des soucis avec le chauffage de la salle des fêtes. L'entreprise BONNEL a du intervenir à plusieurs reprises.

Il fait part d'une liste d'imperfections constatées à la salle des fêtes.

LA a fait chiffrer une installation électrique complète pour l'atelier communal qui n'est pas aux normes.

Il a commencé à rédiger un règlement intérieur pour la location de la salle des fêtes.